LE SITE INDIGOPARKING.FR

Category: Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

ll s'agit de nouveaux sites à éviter. Ils proposent comme plus de 80 autres d'investir dans les parkings. Vous trouverez le résultat de nos recherches sur l'ensemble des sites avec le lien ci après
http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-places-de-parkings-daeroports-nos-recherches/

Le communiqué de l'AMF :

L'Autorité des Marchés Financiers a publié un communiqué pour attirer l'attention des épargnants sur les pièges de ces placements. Nous le publions ci-dessous :

https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/communiques/communiques-de-lamf/lamf-appelle-les-epargnants-la-plus-grande-vigilance-face-aux-propositions-dinvestissement-dans-les#xtor=EREC-20

Le site indigoparking.fr

Le site a été créé le 22/07/2020. Nous publions le whois :

https://whois.domaintools.com/indigoparking.fr

Nos recherches :

Seul le nom de domaine a été déposé comme beaucoup d'autres « sites » proposant un investissement dans ce secteur d'investissement. Cette discrétion n'a pas empêché nos recherches.

Les produits :

Le site propose comme nombre d'autres d'investir dans les parkings. Nous publions la plaquette de présentation :

La plaquette de présentation du site indiopoarking.fr

Ce document est très souvent utilisé.

Le contrat :

Nous le publions ci-dessous :

Le bulletin de souscription du site indigoparking.fr

Il est identique dans sa forme à celui du site coinquick.net dénommé crypto safe que nous publions ci-dessous :

Le contrat Crypto Safe

Les informations juridiques :

Comme beaucoup d'autres sites, toutes les coordonnées ont été usurpées. La société INDIGO a mis un message d'alerte sur son site que vous avez découvert en haut de cette page.

https://fr.parkindigo.com/page/emails-frauduleux

Emails frauduleux - Indigo

La seule information qui est juste est le numéro de téléphone....

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous indiquer nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.